



## Presse Nationale

### > Politique



#### Présidentielle 2020 : la CEI et les partis politiques se retrouvent pour parler du parrainage

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) abrite, aujourd'hui 08 juillet 2020 à Abidjan, une rencontre entre les membres de la Commission électorale indépendante (CEI) et des partis politiques sur la nouvelle disposition du code électoral, notamment le parrainage citoyen. En effet, l'article 51 du code électoral nouveau indique que « chaque candidat à l'élection du Président de la République est tenu de produire une déclaration de candidature revêtue de sa signature dûment légalisée. En outre, il doit être parrainé par une liste d'électeurs représentant 1% de l'électorat local dans au moins 50% des districts autonomes et régions ».



#### La Côte d'Ivoire et l'UA célèbrent la journée de l'intégration africaine

Le gouvernement ivoirien, à travers le ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur et l'Union africaine (UA) ont célébré, ce mardi 7 juillet 2020, la Journée de l'intégration africaine. Contrairement aux autres années où cette célébration était organisée de façon fastueuse, celle de 2020 a été célébrée dans la sobriété, compte tenu de la maladie de COVID-19, à travers des déclarations faites à la salle de conférences du ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur.

### > Economie



#### C2D : Le renforcement des programmes au centre d'échanges entre la Côte d'Ivoire et la France

En vue de maintenir la dynamique de croissance amorcée, le ministre ivoirien de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, a exprimé, le 6 juillet 2020 à Abidjan, le souhait d'un renforcement des programmes du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). Le ministre Adama Coulibaly a représenté le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly lors de cette cérémonie de lancement de la mission d'instruction pour la signature d'un troisième C2D entre les parties ivoirienne et française.



#### Prorogation du prélèvement compensatoire sur les volailles importées : Le projet de loi adopté à l'unanimité par les sénateurs

« J'ai présenté devant les sénateurs le lundi 6 juillet 2020, l'Examen du projet de loi portant prorogation du prélèvement compensatoire sur les importations en Côte d'Ivoire de volailles mortes de basse-cour et leurs abats comestibles frais, réfrigérés ou congelés ». Ces propos sont du ministre des Ressources animales et Halieutiques, Moussa Dosso. Cette loi vise à protéger les éleveurs locaux contre les importations qui ont pendant longtemps perturbé la filière. Cette prorogation permettra d'accroître la production locale qui entraînera une réduction de 20% du coût de la volaille sur le marché, de consolider le développement de la filière avicole et de créer de nombreux emplois.

### > Société



#### Examens à l'Enseignement technique et formation professionnelle : les examens lancés, 16 473 candidats sur la ligne de départ

Les Examens de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle ont été lancés le 07 juillet 2020 à CETI, à Marcory, par le directeur des examens et concours, Bertin Yao Kouadio, en présence du directeur de cabinet du secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement technique et de la Formation

professionnelle.



### Examens à grand tirage : les oraux débutent, ce matin

Les épreuves orales du Brevet d'études du premier cycle démarrent ce 08 juillet 2020 sur l'ensemble du territoire et ce, jusqu'au samedi 11 juillet. Pour ce qui concerne les épreuves écrites, elles sont prévues du 13 au 15 juillet.



### Opération Grand Ménage : la SODECI formalise son soutien au gouvernement

La ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne Désirée Ouloto, et le directeur général de la Société de distribution d'eau de Côte d'Ivoire (SODECI), Ahmadou Bakayoko, ont signé le vendredi 03 juillet 2020 à Abidjan-Treichville, une convention de partenariat qui matérialise l'engagement de la SODECI auprès dudit ministère dans le cadre de l'opération Grand ménage.



### Infrastructures sanitaires : 172 milliards de FCFA pour la construction et la réhabilitation de 646 centres de santé

Le gouvernement ivoirien a procédé, le mardi 7 juillet 2020 à Abidjan, à la signature de deux contrats d'attribution de marchés pour la construction et la réhabilitation d'Etablissements sanitaires de premier contact (ESPC), en vue d'améliorer l'offre de soins aux populations. "Ce vaste programme de construction et de réhabilitation des ESPC vise à améliorer sensiblement la couverture sanitaire dans des périmètres de moins de 10km. Il permet de rénover, de mettre à niveau et de restaurer la fonctionnalité d'un grand nombre d'ESPC, à travers le pays", a déclaré le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé. Les signataires étaient pour l'Etat de Côte d'Ivoire les ministres de la Santé et de l'Hygiène publique, de l'Economie et des Finances et le ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat. Les entreprises Ellipse Projects et Mitrelli International étaient représentées respectivement par Geoffray Terrain et Ilan Shwartz. L'opérateur Ellipse Projects va construire 98 nouveaux ESPC et réhabiliter 199 ESPC en milieu urbain et rural. Ce projet se chiffre à 85 milliards de FCFA. Quant à l'opérateur Mitrelli International, ce sera la construction de 102 nouveaux ESPC et la réhabilitation de 247 ESPC en milieu urbain et rural pour un coût de 86 milliards de FCFA. A terme, ce seront au total 200 nouveaux établissements sanitaires de premier contact qui seront construits et 446 qui seront réhabilités pour un coût d'environ 172 milliards de FCFA. Les nouveaux centres de santé comprennent un dispensaire, une maternité, des logements pour le personnel, les équipements de bureau, du matériel informatique, des équipements biomédicaux et un groupe électrogène. Les réhabilitations prennent en compte les mises aux normes des infrastructures, les équipements, les clôtures, etc.



### Resocialisation des enfants en conflit avec la loi : 1400 personnes réinsérées dans plusieurs métiers

La Cellule de coordination du suivi et réinsertion (CCRS) des enfants en conflit avec la loi a échangé, lundi 6 juillet 2020, avec le service communication de la direction générale de la Police nationale et les membres du Comité consultatif d'éthique du commissariat de police du 15ème arrondissement d'Abobo. Sous tutelle du Conseil national de sécurité (CNS), la CCRS a permis la resocialisation et la réinsertion de plus de 1 400 enfants en conflit avec la loi dans plusieurs métiers.



### Santé : Construction de 200 nouveaux établissements sanitaires et réhabilitation de 447 autres annoncée par le gouvernement

En vue d'améliorer l'offre de soins aux populations, le gouvernement ivoirien a procédé, le mardi 7 juillet 2020, à Abidjan à la signature de deux contrats d'attribution de marchés pour la construction 200 Etablissements sanitaires de premier contact (ESPC) et la réhabilitation de 447 autres. Les opérateurs, en charge de la réalisation de ces projets, sont Ellipse Projects et Mitrelli International.



### Accès à l'information d'intérêt public : Le site internet du ministère chargé du Budget et du Portefeuille de l'État classé 1er sur 40 sites d'État

Le site du ministère auprès du Premier Ministre, chargé du [www.budget.gouv.ci](http://www.budget.gouv.ci) classé 1er sur 40 sites web des ministères et Secrétariats d'État, par la Commission d'accès à l'information d'intérêt public et aux documents publics (CAIDP).

### Incendies, accidents de circulation, bagarres, violences : 17 382 interventions enregistrées au cours du 1er semestre

La Compagnie des sapeurs-pompiers militaires (GSPM) de Côte d'Ivoire a livré, le mardi 7 juillet 2020, les statistiques des interventions enregistrées au cours des six premiers mois de l'année 2020. Selon le GSPM, le site des sapeurs-pompiers, le premier semestre 2020 s'est achevé avec un total de 17 382 interventions. Ces interventions représentent une moyenne de 95,5 actes. Les compagnies implantées à Abidjan, la capitale économique, ont été les plus sollicitées.

## A l'International

### > Politique



### Côte d'Ivoire: un enrôlement électoral inattendu de plus d'un million de personnes

Le processus de révision annuelle de la liste électorale vient de s'achever. Etape importante à moins de quatre mois de la présidentielle. Et la cuvée 2020 serait particulièrement fructueuse : plus d'un million de nouveaux inscrits sur des listes qui comptaient avant la révision plus de 6,5 millions d'électeurs, signe d'un engouement en vue des échéances électorales. Les débuts auront été poussifs mais au final, la révision annuelle de la liste électorale aura drainé plus de nouveaux inscrits qu'attendu et ce malgré la pandémie et les inondations. Si potentiellement cinq millions de personnes – c'est-à-dire le nombre estimé d'Ivoiriens en âge de voter mais qui n'étaient pas inscrits sur les listes – pouvaient venir s'enrôler, les responsables de la Commission électorale disaient tabler sur 200 ou 300 000.

## Vu sur le Net

### > Economie

### Activités portuaires : les dockers annoncent une grève à partir du 14 juillet

Les dockers de Côte d'Ivoire menacent d'entrer en grève dans les jours à venir. Ce débrayage va durer 7 jours sur les ports d'Abidjan et San Pedro, à compter du mardi 14 juillet, avec la possibilité d'être reconduit. C'est la résultante majeure d'un conclave tenu du 19 juin au 03 juillet en zone portuaire d'Abidjan par le Comité exécutif de la Fédération nationale des dockers (FENADCI) élargi aux syndicats fédérés et aux associations communautaires des dockers. Les participants déclarent à travers un communiqué avoir déposé le vendredi 03 juillet « un préavis de grève d'une durée de sept jours renouvelables autour des 8 questions, au président du SEMPA avec notification au préfet d'Abidjan, le même jour ».

### > Société



### L'Unicef annonce la construction de 528 salles de classe en plastique recyclé

Pour améliorer la qualité de l'éducation des enfants au préscolaire et au primaire, l'Unicef a décidé de construire 528 salles de classe en plastique recyclé dans 4 régions de l'ouest et nord-ouest du pays. « Le projet de construction de 528 salles de classe en plastique recyclé est un projet révolutionnaire et innovant. C'est un projet qui va aider à désengorger les écoles primaires surchargées, à améliorer l'accès des enfants des zones reculées à l'école, à améliorer le cadre de travail des élèves et enseignants et à améliorer la qualité de l'éducation de nos enfants », a indiqué le patron de l'Unicef dans le Tonkpi. Pour le chef de bureau UNICEF Man, Ouattara Pegabila Gervais, son organisme se tient près de la Côte d'Ivoire pour relever le défi de l'amélioration du cadre d'apprentissage des enfants.



### Lutte contre la Covid-19 : LafargeHolcim Côte d'Ivoire fait un important don au ministère de la Santé

LafargeHolcim Côte d'Ivoire a procédé à une cérémonie de remise de dons au ministère de la Santé, ce lundi 06 juillet 2020, à Abidjan. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Joseph Aka, directeur du cabinet du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique et Serge Gbotta, directeur général de LafargeHolcim Côte d'Ivoire. Le don d'une valeur estimée à près de 5 000 000 FCFA en matériels servira à renforcer les mesures d'hygiène, à protéger le personnel médical et à prévenir la propagation du virus. Outre des masques de protection et des blouses jetables, l'entreprise a également fourni un respirateur.

## Agence de Presse

### > Société

### L'Assemblée nationale valide les mesures prises par le gouvernement pour la gestion de la Covid-19



Les députés membres de la Commission des affaires économiques et financière (CAEF) de l'Assemblée nationale ont approuvé à l'unanimité, mardi 07 juillet 2020, deux projets de loi sur la gestion de la Covid-19 présentés par le ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo. Ces deux projets portent sur une ordonnance relative aux mesures fiscales dans le cadre du plan de riposte à la pandémie de Coronavirus (Covid-19) et une ordonnance portant exonération des droits et taxes de douanes sur les équipements de santé, matériels et autres intrants sanitaires entrant dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.



### Covid-19 : La majorité des véhicules de transport contrôlés respecte les mesures sanitaires

La majorité des véhicules de transport contrôlés, lundi, soit 5 836 voitures pour 122 contrevenants, respecte les mesures sanitaires édictées par le gouvernement ivoirien dans la lutte contre la Covid-19. Cette information a été donnée par le porte-parole de la Police nationale, le commissaire principal Bleu Charlemagne, mardi, lors du point presse quotidien sur la situation de la pandémie de Covid-19 en Côte d'Ivoire. Toutefois, le commissaire principal a déploré "un regain de relâchement dans l'observance des mesures barrières, qui frise le désordre et la défiance", dans les sites commerciaux, les marchés de gros et de détails et dans le transport. Il a interpellé les autorités en charge des marchés de reprendre les actions de sensibilisation.



### Covid-19 : Le bilan s'alourdit à 11 194 contaminations avec 228 nouveaux cas

Le ministère ivoirien de la Santé et de l'Hygiène publique a annoncé mardi, 228 nouveaux cas de Covid-19, portant le total provisoire à 11 194 cas en Côte d'Ivoire. Le directeur général de la Santé, Samba Mamadou, a indiqué que 103 nouveaux patients guéris étaient sortis des hôpitaux et des centres de suivi, ce qui porte le total à 5 487 personnes guéries. Le bilan des décès s'est établi à 76, après l'enregistrement d'un nouveau décès, un patient âgé 68 ans, hypertendu.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.  
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci).

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.